

ESTIMATION DES FRAIS DE PROCEDURE D'ADOPTION AU TOGO
A LA CHARGE DES ADOPTANTS

Désignation	Montants en euros	Règlement
Frais d'enregistrement et d'étude du dossier (à régler à l'envoi du dossier)	830€	Autorité Centrale togolaise
Frais d'entretien de l'enfant	915€	Orphelinat
Frais administratifs et judiciaires	60€ + 3€ de frais annexes	Autorité Centrale togolaise
Voyage en avion (Pour 2 personnes)	Environ 2500€	Compagnie aérienne
Passeport (par personne)	90€	Préfecture
Visa de tourisme de 30 jours (par personne)	55€	Ambassade ou consulat du Togo en France
Passeport de l'enfant ou laissez-passer	Environ 45€	
Visa de l'enfant	15€	Consulat de France
Frais forfaitaires pour un séjour de 30 jours : Hôtel Repas, déplacements	De 1000€ à 1500€ Environ 500€	-
Total	De 5000 à 6000€	-

* Sous réserve de toute modification ultérieure